

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

ENTRE :

DENNIS F. CAPONI

Demandeur

-et-

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
A.P. SYMONS, D. ALLEN LONEY ET JAMES R. GRANT**

Défendeurs

Procédure en vertu de la *Loi de 1992 sur les recours collectifs*

FORMULAIRE DE RETRAIT

Attention : **Recours collectif Canada-Vie - Régime de retraite complémentaire canadien (SERP)**
c/o Koskie Minsky LLP
20 Queen Street W, suite 900, Box 52
Toronto, ON M5H 3R3

NOTE : Ceci N'EST PAS un formulaire de réclamation. En complétant CE FORMULAIRE DE RETRAIT vous serez exclu de ce recours collectif.

Je comprends qu'en me retirant de ce recours collectif, je confirme que JE NE SOUHAITE PAS y participer et que par conséquent JE NE PRENDRAI PART À AUCUNE RÉCOMPENSE et ne recevrai aucune indemnisation si le recours collectif obtient gain de cause.

Je comprends qu'une action en justice doit être intentée dans un délai de prescription spécifique sinon elle peut être légalement irrecevable. La certification de ce recours collectif a suspendu le délai de la prescription au moment où le recours collectif a été intenté. Le délai de prescription courra de nouveau à mon encontre si je me retire de ce recours collectif. En me retirant, j'assume l'entière responsabilité de la reprise de tout délai de prescription et de toutes les mesures juridiques nécessaires afin de protéger toute réclamation que je pourrais avoir.

Date _____

Signature du témoin

Nom manuscrit :

Signature du membre du recours qui se retire

Nom manuscrit :

Adresse :

Téléphone :

Note : Pour se retirer, ce formulaire doit être convenablement rempli et être cacheté par la poste ou reçu à l'adresse susmentionnée au plus tard le 30 septembre 2009 (date limite après laquelle les retraits ne seront plus acceptés).